

Lexique

Art Roman

Abside : extrémité intérieure du chœur d'une église, souvent en hémicycle.

Absidiole : chapelle rayonnante d'une église.

Appareillage : taille et agencement des pierres dans une construction.

Arc doubleau : arc placé en doublure sous une voûte pour la renforcer.

Arc en plein cintre : arc dont la courbe correspond à un demi-cercle.

Arc polybé : arc formé de plusieurs lobes.

Arcade : ouverture en arc ; ensemble formé d'un arc et de ses montants ou points d'appui.

Arcature : série de petites arcades décoratives.

Archivolte : ensemble des bandeaux des arcs ornant une arcade (en plein cintre ou brisée).

Arêtes de poisson ou « opus spicatum » : disposition des pierres ressemblant à la colonne vertébrale d'un poisson.

Art ottonien : premier art roman germanique (Xème siècle).

Baies géminées : fenêtres divisées verticalement par deux compartiments.

Bandes lombardes : décoration en faible saillie, faite d'une frise d'arceaux reliant des bandes verticales.

Motif issu de Lombardie.

Barlong : qui a la forme d'un rectangle.

Chapiteau : partie le plus souvent sculptée qui coiffe le haut d'une colonne

Clé : pierre la plus élevée d'un arc ou d'une voûte

Barlong : qui a la forme d'un rectangle.

Chevet : extrémité extérieure du chœur.

Chœur : partie située à l'arrière de l'autel, orientée vers l'est.

Claveau : pierre taillée en forme de coin qui entre dans la composition d'un arc.

Console : élément en pierre ou en bois en forte saillie sur un mur, destiné à être le support de poutres ou de corniches.

Contreforts : renforts extérieurs d'un mur, en saillie, s'opposant aux poussées des arcs ou des voûtes.

Coupole : voûte semi-sphérique qui couvre un édifice.

Corbeau : pierre en saillie sur l'aplomb d'un parement, destinée à supporter un linteau, une corniche.

Cordon : élément ornemental horizontal accusant la démarcation des étages.

Croisée du transept : partie située à l'intersection de la nef et du transept.

Cul-de-four : voûte formée d'un quart de sphère (demi-coupole).

Déambulatoire : passage permettant de faire le tour du chœur.

Doubleau : arc destiné à renforcer une voûte.

Ebrasement : disposition biaise, par rapport au plan d'axe du mur, des parois latérales d'une baie de porte ou de fenêtre.

Entrelacs : ornement fait de lignes courbes entrelacées.

Fabrique : ensemble des clercs et des laïcs chargés de l'administration des fonds et revenus affectés à la construction et l'entretien d'une église.

Gable : pignon ornemental triangulaire surmontant les portails, les fenêtres...

Imposte : moulure saillante surmontant un piédroit de porte, un pilier de nef.

Litre (une) : ornement funèbre, large bande noire intégrant le blason ou les initiales du défunt.

Mandorle : Gloire ovale en forme d'amande dans laquelle apparaît le Christ de Majesté du Jugement dernier.

Métope : dans une frise, intervalle sculpté situé entre les modillons.

Modillon : bloc de pierre sculptée, placé sous une corniche comme pour la supporter.

Nef : chaque partie de plan allongé d'une église.

Nimbe : zone lumineuse circulaire qui entoure la tête des représentations du Christ, des anges, des saints.

Le nimbe crucifère (qui porte une croix) est réservé au Christ.

Oculus : petite baie ronde.

Pendentif : partie en triangle concave supportant une coupole qui permet de passer du plan carré au plan circulaire.

Plein cintre : courbure intérieure en demi-cercle, d'une voûte, d'une arcade.

Pignon : mur qui s'achève en triangle.

Piscine : petite cuve destinée à recevoir l'eau qui a servi aux baptêmes.

Plan en croix : on distingue la croix grecque, à branches égales, et la croix latine dont les branches du transept sont plus courtes.

Rinceaux : motif ornemental végétal.

Toit en bâtière : toit à deux versants sur construction de plan massé.

Transept : vaisseau transversal coupant la nef donnant à l'église la forme d'une croix.

Travée : partie transversale de la nef délimitée par des piliers.

Trompes : éléments architecturaux servant à faire reposer la coupole.

Tympan : espace compris entre le linteau et l'archivolte d'un portail.

Voûte : couverture d'une travée, en forme de berceau ou de demi-berceau.

Voûte d'arêtes : voûte formée de deux berceaux se coupant à angle droit.

Voussure : arc, souvent sculpté, surmontant une porte ou une baie.